

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/05/2022

SEANCE DU 9 MAI 2022

Délibération n° D-2022-141

**Astreintes Service Aérodrome - Direction de la Réglementation
et de l'Attractivité Urbaine**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

Direction Ressources Humaines

**Astreintes Service Aéroport - Direction de la
Réglementation et de l'Attractivité Urbaine**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'aéroport de Niort offre une ouverture à la circulation aérienne publique de façon permanente (soit 24 h sur 24 et 7 jours sur 7) pour l'atterrissage des aéronefs.

Cette offre oblige les personnels municipaux affectés sur le site à intervenir durant les horaires de fermeture de l'aéroport le soir, après 18h30 ainsi que la nuit.

Dans ce cadre, un système d'astreinte du service Air Flight Information Service (AFIS), a été mis en place par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2010 pour les agents relevant de la filière technique pour répondre aux besoins de cette permanence.

Cette astreinte, dite d'exploitation, est actuellement assurée par trois agents du service AFIS relevant de la filière technique sur 2 périodes :

- la semaine complète ;
- et la nuit.

Par ailleurs, le Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA), présent également sur l'aéroport, doit assurer les missions d'assistance aux personnes puis, si possible, les missions d'extinction des incendies. A l'arrivée des secours, il doit informer les services des particularités d'intervention, coordonner les déplacements avec le service AFIS et apporter une assistance opérationnelle.

Afin d'optimiser la bonne gestion de l'aéroport, il est proposé également que soit mis en place un système d'astreinte, dite de sécurité pendant les périodes de fermeture de l'aéroport.

Cette astreinte sera assurée par les 2 agents relevant de la filière technique, actuellement pompiers volontaires de l'aéroport, pendant les mêmes périodes. Le rythme des astreintes des agents SSLIA sera calé sur celui des agents AFIS.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- mettre en place les deux systèmes d'astreintes relatives à l'organisation opérationnelle de l'aérodrome, à savoir l'astreinte dite d'exploitation pour les agents du service Air Flight Information Service (AFIS) et l'astreinte de sécurité pour les agents du Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne-Lydie LARRIBAU